

Le Directeur Général

Mesdames, Messieurs,
Chers Collègues,

« Notre croissance et notre pérennité ne peuvent se concevoir sans le partage d'un patrimoine commun de valeurs et de principes, qui doivent inspirer et guider au quotidien l'action de toutes les femmes et de tous les hommes du Groupe.

C'est là un fondement essentiel à la réussite d'une compagnie intégrée comme la nôtre.

Et c'est la raison d'être de notre Code de conduite ».

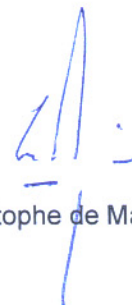
Par cette introduction qui ouvre cette nouvelle version du Code de conduite de Total, j'ai tenu à clairement réaffirmer le rôle et l'importance d'un tel document au cœur de nos activités ; sa bonne application participe en effet pleinement à notre protection, notre cohérence et notre réputation.

L'exemplaire qui est joint à cette lettre vous est destiné.

Il est en effet de votre responsabilité d'assurer auprès de vos collaborateurs la promotion, l'intégration et le respect des valeurs éthiques et des principes d'actions qui y sont inscrits.

Pour vous assister, l'entreprise a développé des outils d'analyse, de sensibilisation, de formation et d'assistance accessibles via le Comité d'éthique ou les Directions Juridiques et de Ressources Humaines.

Je vous remercie par avance pour votre engagement direct et personnel dans cette démarche fondamentale pour le succès du groupe Total.



Christophe de Margerie